

Définition :	La complexité se définit par les raisonnements, technicités, méthodes et outils permettant de faire face à des situations plus ou moins diversifiées ou difficiles à réaliser/résoudre (intellectuellement ou technique)
Précisions :	<p>Elle prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expertise - La pluridisciplinarité définie par la combinaison de techniques ou technologies différentes - L'environnement de travail dans lequel les actions sont menées : <ul style="list-style-type: none"> • Taille des organisations ; • Taille des projets, des budgets.
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - L'activité requiert-elle l'utilisation de machines, outils, méthodes ou connaissances techniques spécifiques ? - Quel est le degré de choix des procédures et moyens à mobiliser pour atteindre les résultats ? - L'activité nécessite-t-elle d'anticiper et gérer des événements nouveaux et/ou perturbateurs ?

Degré :	<p>1 L'emploi nécessite la réalisation d'opérations élémentaires avec des moyens organisés, répétitifs et habituel.</p> <p>2 L'emploi nécessite la réalisation d'opérations complexes nécessitant l'identification d'aléas, des dysfonctionnements et des risques possibles.</p> <p>3 L'emploi nécessite la maîtrise de la totalité des composantes de l'emploi exercées dans des situations diversifiées. En outre il nécessite d'analyser les situations et de proposer des solutions simples.</p> <p>4 L'emploi nécessite la mise en œuvre d'opérations, imbriquées / entremêlées nécessitant : <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de plusieurs disciplines professionnelles ou plusieurs activités relevant de domaines différents (ex : mécanique et gestion des planning). - De poser un diagnostic approfondi et de proposer des priorités d'actions pour solutionner le problème. </p> <p>5 L'emploi nécessite l'étude et la coordination d'activités diversifiées caractérisées par : <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse et la hiérarchisation des risques. - L'anticipation et la priorisation des actions à mener. - La résolution dans les délais des problèmes complexes tenant compte des enjeux humains, techniques, organisationnels, économiques. </p> <p>6 L'emploi implique : <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation et l'optimisation du système global de son domaine d'activités (production, gestion, commercial,...) à partir d'objectifs définis sur le moyen terme. - L'anticipation de risques techniques, économiques, organisationnels... </p> <p>7 L'emploi consiste à la conduite globale de son domaine d'activités ou de projets, caractérisée par : <ul style="list-style-type: none"> - Le pilotage et la gestion de son activité en ligne avec la Direction Générale - La construction de solution ou modes d'action intégrant de fortes contraintes extérieures dans un cadre imposé et/ou irréversible – Ex : rapprochement de coopératives, gain d'un client majeur, création d'une unité industrielle... </p>
---------	--